



المديرية العامة  
DIRECTION GENERALE

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Poste et des Télécommunications

E.P.I.C Algérie Poste

Ilot n° 04 Zone d'Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF : 0002216002104442

Avis d'Attribution Provisoire du Marché

Conformément aux dispositions des articles 53,93 et 97 de la procédure de passation des marchés, de l'EPIC « Algérie Poste », la Direction Générale d'Algérie Poste informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation n°23/DGAP/DFC/2021, portant « Sélection de deux commissaires aux comptes pour l'EPIC « Algérie Poste », paru sur le site Web de l'Etablissement le 25/10/2021, qu'à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, des offres techniques et financières, le projet de marché est attribué à titre provisoire à :

Soumissionnaire retenu	Numéro D'identification Fiscale (NIF)	Montant de L'offre DA/TTC	Durée du marché	Note du Soumissionnaire		
				Note technique	Note financière	Note Globale (nt*0.70+nf*0.30)
Cabinet Rebai Rezki	168160207168169	12 495 000,00 DA/TTC	Exercices 2021,2022 et 2023	70 points	100 points	79 points
Cabinet Ouzzani Samir	175062501568142	12 495 000,00 DA/TTC		70 points	100 points	79 points

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission Centrale des Marchés (CCME), de la Direction Générale d'Algérie Poste, à l'adresse susmentionnée, dans un délai de Dix (10) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou le site web d'Algérie Poste. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenus qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et Financière, peuvent se rapprocher de la Direction Générale d'Algérie Poste, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.